



Lycée Montesquieu

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

2024-2025

FONCTIONNEMENT

Le restaurant scolaire du lycée MONTESQUIEU est géré par la société SODEXO. Il fonctionne sous forme de **self-service du lundi au vendredi de 11h30 à 13h**.

L'accès au restaurant scolaire est strictement réservé aux élèves inscrits à la demi-pension et porteurs du badge. La tarification se fait **au repas**.

Le badge est à retirer en début d'année scolaire directement auprès du chef de cuisine et est valable jusqu'à la fin de la scolarité au lycée Montesquieu. Le badge est fourni sans frais pour les nouveaux inscrits. En cas de perte, son remplacement nécessite de régler la somme de 5 euros.

Les repas doivent être réservés à l'avance à partir des bornes installées dans le hall du lycée **ou via l'ENT (application Restauration SODEXO) jusqu'à 10h30**.

Un repas peut être **annulé jusqu'à 10h30 le jour même**. Tout repas réservé non-annulé avant 10h et non consommé sera préparé et donc facturé.

Pour déjeuner au restaurant scolaire il faut :

- ✓ **Avoir un compte suffisamment approvisionné**
- ✓ **Avoir réservé son repas**

TARIFICATION EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

La Région Île-de-France s'engage à proposer des repas de qualité et accessibles à tous dans les restaurants scolaires des lycées publics. Ses trois engagements sont :

- Une grille unique de tarifs basée sur les ressources des familles
- Des repas complets, équilibrés et de qualité
- La lutte contre le gaspillage alimentaire

La tarification de la restauration scolaire en fonction du quotient familial est appliquée depuis la rentrée 2017 dans les lycées publics sur l'ensemble du territoire francilien.

Pour plus d'informations consultez le site www.iledefrance.fr/equitables



APPROVISIONNEMENT DU COMPTE

L'entreprise SODEXO gère la facturation des repas et tout ce qui concerne la procédure de paiement :

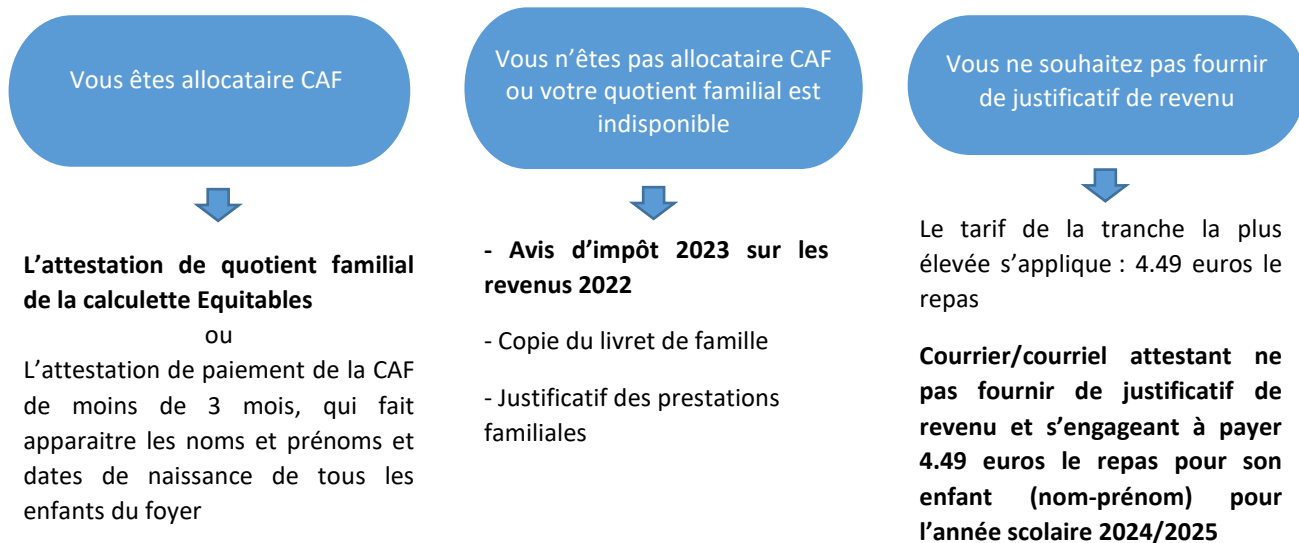
Pour les nouveaux élèves → un chèque de 40,00 € doit être émis à l'ordre de SODEXO pour créditer la première fois le compte de votre enfant, à déposer dans la boîte 'SODEXO' réservée à cet effet lors de l'inscription.

Ecrire au dos du chèque le nom, prénom de l'élève et le niveau de la classe à la rentrée 2024, seconde, première ou terminale.

Lorsque les identifiants et mots de passe vous seront transmis, vous pourrez recharger le compte de votre enfant soit directement sur le site internet du lycée <http://www.lyc-montesquieu-herblay.ac-versailles.fr/> (cliquez sur le logo SODEXO), ou via l'ENT du lycée Montesquieu (dans 'mes applis' et cliquez sur l'icône « RESTAURATION SODEXO »)

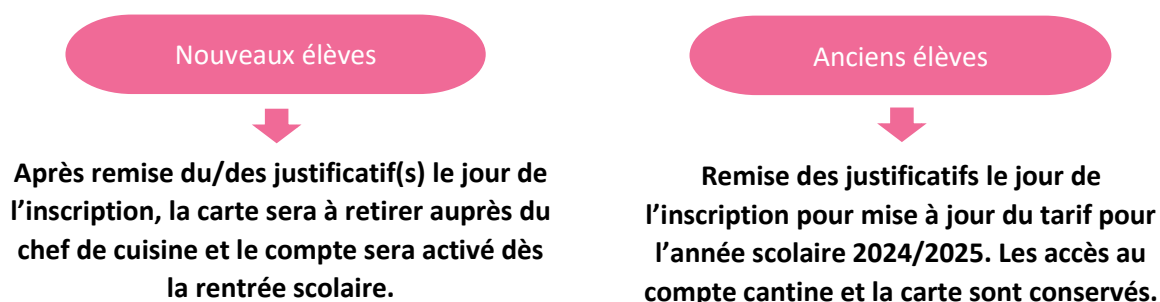
TARIF ET INSCRIPTION – à renouveler chaque année scolaire pour tous les élèves y compris ceux qui déjeunaient déjà l'année précédente

Pour calculer le tarif, la famille fournit lors de l'inscription (ou de la réinscription) l'un des documents suivants :



Pour obtenir l'attestation de quotient familial de la calculette Equitables : Rendez-vous sur www.iledefrance.fr/equitables. Calculette de quotient familial : vous devez vous identifier soit en créant un compte sur Ile-de-France connect, soit en utilisant vos identifiants France connect, ou utiliser les identifiants de monlycée.net. Sélectionnez l'enfant à inscrire dans la liste déroulante. Téléchargez votre attestation Equitables.

Pour obtenir l'attestation de paiement de la CAF : Connectez-vous à votre espace personnel CAF, cliquez sur « Mes attestations », puis « Attestation de paiement ». Cliquez sur le mois en cours et téléchargez l'attestation. Vérifiez que le nom de votre enfant apparaisse. **L'Attestation de Quotient familial de la CAF est acceptée si vous ne pouvez fournir l'Attestation de Paiement CAF.**



IMPORTANT : Si aucun justificatif ni courrier n'est transmis à l'intendance ou si les pièces fournies ne sont pas conformes le tarif appliqué sera de 4.49 euros par repas.

Comment s'inscrire et nous fournir les justificatifs :

- Les justificatifs devront être remis lors des inscriptions
- Les pièces complémentaires seront envoyées par mail à l'adresse : equitables.0951723g@ac-versailles.fr ou dans la boîte aux lettres du lycée dans une enveloppe en précisant Inscription à la demi-pension - Service Intendance, Nom-Prénom-Classe de l'élève à inscrire

L'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE MODE D'EMPLOI



Un repas complet et équilibré accessible à tous les élèves...



...à un tarif juste adapté à vos ressources



QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public d'Île-de-France.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- Toutes les modalités d'inscription sur www.iledefrance.fr/equitables ou en scannant ce QR code



QUEL TARIF VOUS SERA APPLIQUÉ ?

- La Région Île-de-France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille en fonction de son quotient familial.

Pour la rentrée scolaire 2024-2025, les tarifs seront consultables sur : www.iledefrance.fr/tarifs-equitables

En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale de votre lycée.

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique Équitables
0 800 075 065



Contactez la plateforme téléphonique Équitables du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'informations ?



www.iledefrance.fr/equitables